

Mode d'emploi Dossier de candidature entrée en structures Projet de Performance Fédéral Saison 2021/2022

PORTAIL du SUIVI QUOTIDIEN du SPORTIF (PSQS)

Pour l'entrée en structures CNE, CAF, CNAHN les sportifs doivent s'inscrire sur PSQS outil numérique développé par le ministère chargé des sports pour une politique nationale de suivi des sportifs en structures et des sportifs listés. Ci-dessous, le mode d'emploi pour la pré-inscription via PSQS. ATTENTION tous les sportifs même ceux qui sont déjà cette année sur la structure (CNE, CAF, CNAHN) doivent s'inscrire via PSQS.

Calendrier: Inscriptions des candidats: 1er mars au 10 mai 2021 attention délai de rigueur.

Votre dossier est étudié par la structure, la ligue et la FFN <u>jusqu'au 20 mai.</u> 2 possibilités :

- Si votre structure n'est pas rattachée à un établissement vous allez recevoir un message de confirmation ou de refus de votre candidature sur la structure début juin.
- Si votre structure est rattachée à un établissement (CNE, CREPS) alors des informations supplémentaires vous seront demandées et votre candidature sera étudiée par l'établissement. Vous recevrez le message de confirmation ou de refus de votre candidature début juillet.

NATATION COURSE – EAU LIBRE

Dans le cadre du PPF, les Sportifs de Haut Niveau – SHN (Catégorie Elite, Sénior, Relève) ou éventuellement listés Collectif National peuvent postuler sur :

- les 2 Centres Nationaux d'Entraînement (CNE), sans changer de club d'origine
- un des clubs d'excellence

Les sportifs non listés ou listés "collectif national" ou "espoir" peuvent postuler sur :

- le(s) Centre(s) d'Accession et de Formation de leur région, sans changer de club d'origine
- un des clubs d'excellence

NATATION ARTISTIQUE, PLONGEON, WATER POLO FÉMININ

Dans le cadre du PPF, les SHN peuvent postuler sur :

• les Centres Nationaux d'Entraînement (CNE), sans changer de club d'origine

Les sportifs non listés, listés "collectif national" ou "espoir" peuvent postuler sur :

 le(s) Centre(s) Nationaux d'Accession au Haut Niveau (CNAHN) de leur région, sans changer de club d'origine

WATER POLO MASCULIN

Les sportifs non listés ou listés "collectif national" ou "espoir" peuvent postuler sur :

• le(s) Centre(s) Nationaux d'Accession au Haut Niveau de leur région, sans changer de club d'origine

Pour l'entrée en structure « Club d'excellence Natation Course », veuillez contacter directement le club / annuaire des clubs



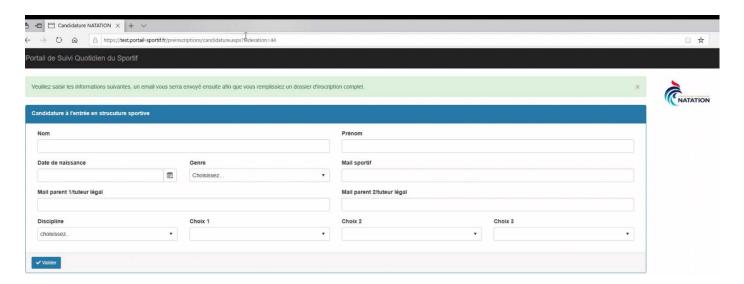
Mode d'emploi pour candidater sur les structures CNE, CNAHN, CAF via PSQS.

1^{ER} étape : Vous allez sur le lien fédéral dédié :

https://www.portail-sportif.fr/natation/candidature.html

Vous arrivez sur cette page que vous devez renseigner et valider.

Vous pouvez vous inscrire sur une deux ou 3 structures (choix 1, choix 2, choix 3). Par contre, n'indiquez qu'une fois la même structure. Si vous ne vous inscrivez que sur une structure ne remplissez que le choix 1.



2ème étape : Votre candidature est bien enregistrée



3ème étape: Vous allez recevoir un mail où figure un lien à activer pour déclencher votre préinscription.

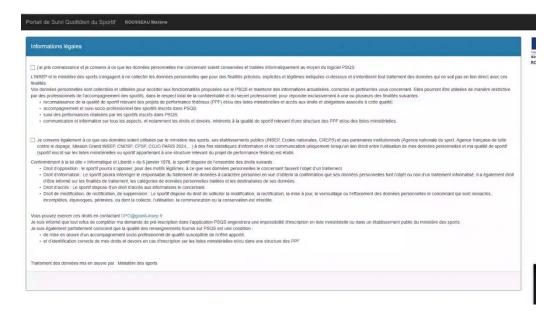
<u>Remarque</u>: Le coordonnateur de structure ne voit votre candidature seulement lorsque vous avez activé le lien.





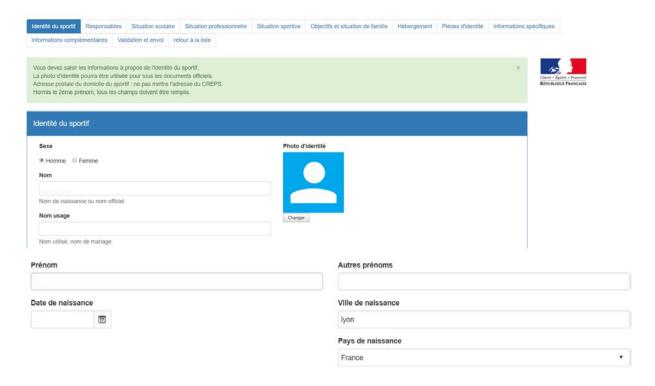
4ème étape : Vous allez sur le lien de **Pré-inscription** reçu par mail

5ème étape : Les informations légales sont à cocher et valider impérativement pour accéder à la suite

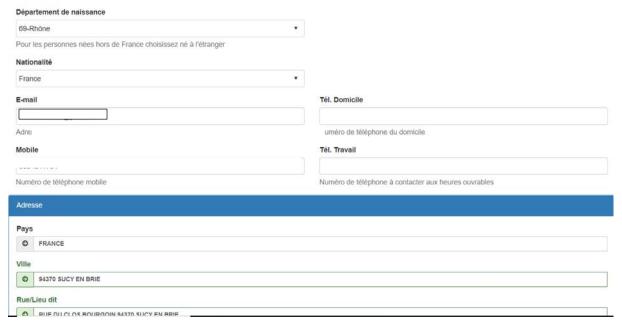


6ème étape : Vous devez remplir l'ensemble des champs demandés et de manière exhaustive.

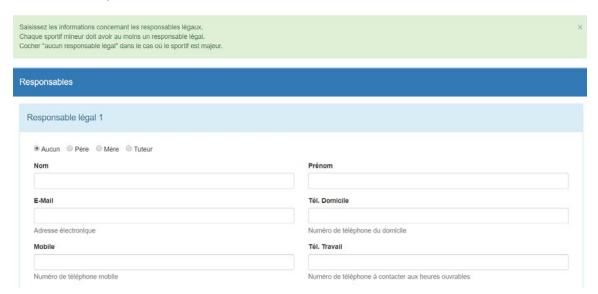
1. Identité du sportif







2. Responsables

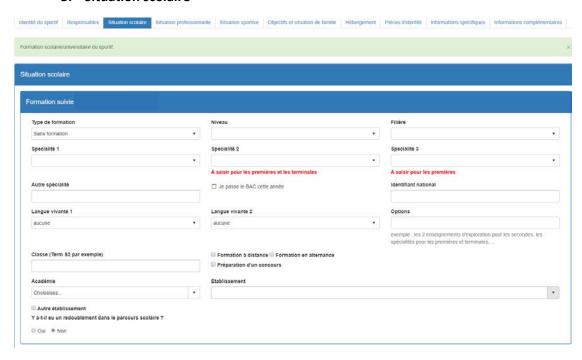




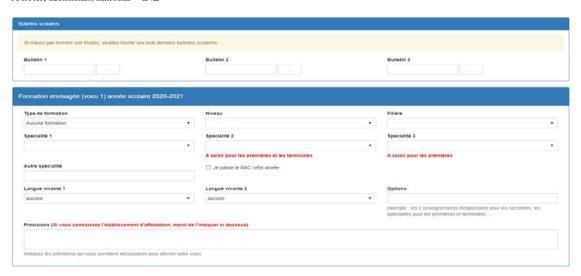
Adresse	
Pays	
• FRANCE	
Ville	
0	
Rue/Lieu dit	
0	
Numéro	
0	
Batiment/boite postale	
Latitude : Longitude :	
Profession	
Aucun	Prénom
E-Mail	Tél. Domicile
Adresse électronique	Numéro de téléphone du domicile
Mobile	Tél. Travail
Numéro de téléphone mobile	Numéro de téléphone à contacter aux heures ouvrables
Adresse	
Pays	
• FRANCE	
Ville	
0	
Rue/Lieu dit	
٥	
Numéro	
0	

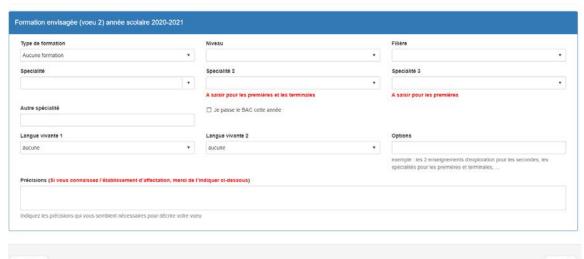


3. Situation scolaire



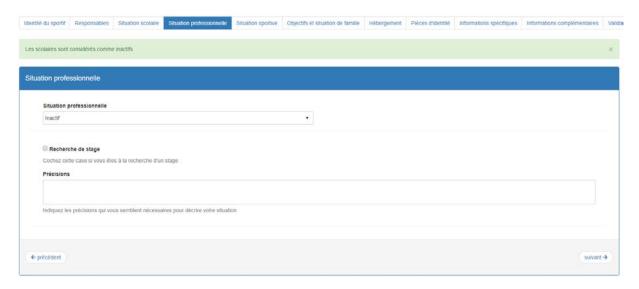
A noter, Identifiant national = INE



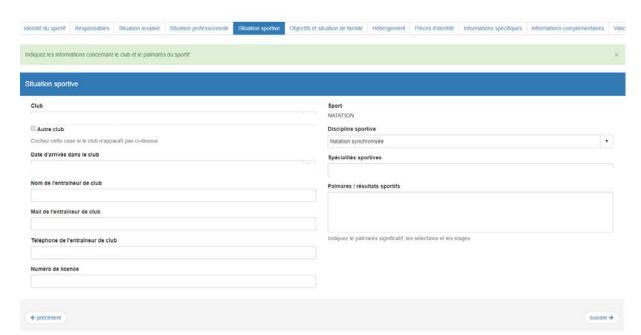




4. Situation professionnelle

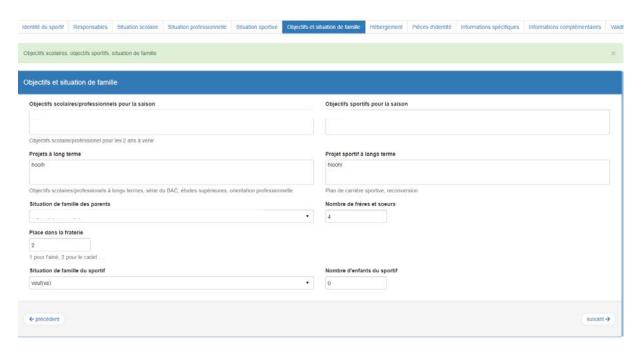


5. Situation sportive

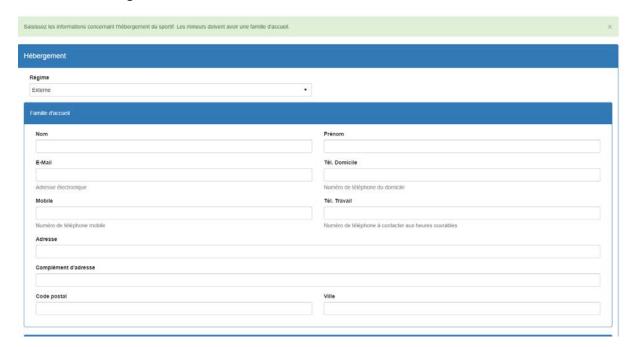




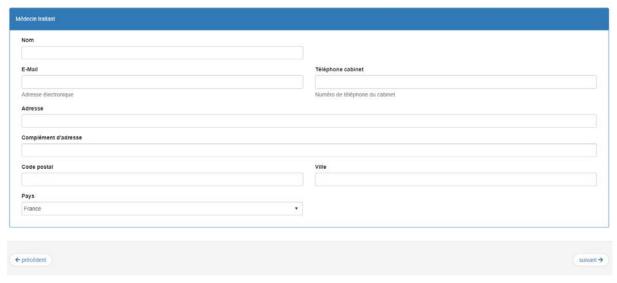
6. Objectifs et situation de famille



7. Hébergement

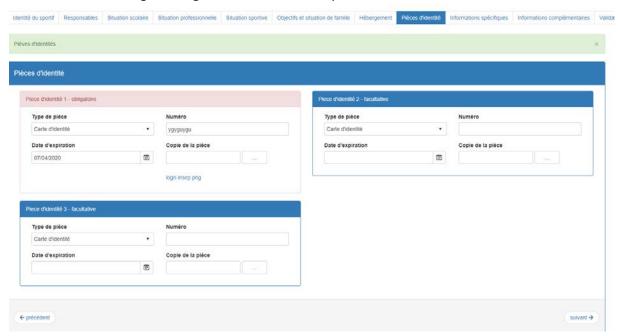






8. Pièces d'identité:

Une seule est à renseigner obligatoirement mais avec précision



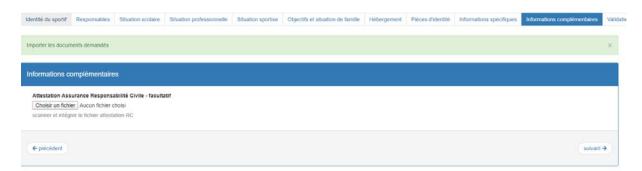
9. Informations spécifiques (FFN et à l'établissement)





10. Informations complémentaires

Des informations supplémentaires sont demandées par les établissements si votre structure est rattachée à l'INSEP ou à un CREPS.



11. Validation et envoi

Attention il est impératif de cocher le règlement intérieur de la structure pour accord.

Pour exemple CREPS DIJON BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ





12. Quand vous avez rempli tous les champs obligatoires, vous devez valider impérativement !

Cet onglet doit apparaître.

	Votre nom
Votre nom	

Le responsable de la structure choisie, peut vous contacter pour vous demander des informations complémentaires et il pourra aussi vous convoquer pour des journées de tests.

Si vous avez un problème les personnes à contacter : dhn@ffnatation.fr